

Déclaration du Bureau fédéral

Préparer la riposte

Le Bureau fédéral **FO Finances**, réuni ce jour, a examiné la situation générale, en particulier les ordonnances concernant le droit du travail des salariés du privé. Il a également débattu des annonces gouvernementales concernant les fonctionnaires en général et ceux des directions de Bercy en particulier.

Pour le Bureau fédéral, en organisation syndicale réformatrice exigeante, **FO** a été pleinement dans son rôle en participant à la concertation sur les ordonnances et en essayant, parfois avec succès, d'infléchir le projet gouvernemental initial (maintien et élargissement des thèmes dévolus à la branche, revalorisation de l'indemnité légale de licenciement, désignation du délégué syndical...).

Au final, il fait sienne l'expression de la Commission Exécutive confédérale, en considérant certaines dispositions comme inacceptables (fusion des IRP, modalités de licenciement, barémisation des dommages et intérêts prud'homaux...).

D'autant plus que certaines mesures risquent d'être dupliquées dans la Fonction Publique et le secteur semi-public (fusion des instances représentatives du personnel, par exemple), comme ce fut le cas avec la loi Travail «El Khomry» .

Le vote « contre » lors de la présentation de ces ordonnances dans les différentes instances officielles, traduit sans ambiguïté la position de **FO**.

Dans cette même période estivale, de nombreuses annonces ont été faites à l'encontre des fonctionnaires :

- Gel de la valeur du point d'indice,
- Jour de carence,
- Augmentation de la CSG, à ce jour sans compensation,
- Suspension du calendrier des revalorisations indiciaires, prévues dans PPCR.

La préparation du projet de Loi de Finances 2018 laisse présager la poursuite des suppressions d'emplois et la baisse des moyens budgétaires dans les directions de Bercy, ce que le Bureau fédéral **FO Finances** rejette.

Si le Bureau fédéral a pris acte de l'ouverture des « états généraux de la Fonction Publique », renommés ce jour « grand forum des services publics », il refuse que ceux-ci soient le prétexte à une vision strictement budgétaire des missions du service public économique, fiscal et financier.

Il condamne l'annonce présidentielle de transformer les préfets « en entrepreneurs d'État », en particulier dans la gestion des ressources humaines et budgétaires des services déconcentrés.

Pour le Bureau fédéral FO Finances, toutes les conditions sont réunies pour que le rapport de forces se construise rapidement au niveau de la Fonction Publique, afin de combattre toutes les mesures d'austérité à l'encontre des fonctionnaires actifs et retraités.

Adopté à l'unanimité

Paris, le 7 septembre 2017